



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève | 12 juillet 2017

Un nouveau doyen à la Faculté de droit de l'UNIGE

Bénédict Foëx se met au service de la Faculté de droit de l'Université de Genève (UNIGE) pour une durée de quatre ans.

Dès le 15 juillet 2017, le professeur Bénédict Foëx succèdera à la professeure Christine Chappuis au poste de doyen de la Faculté de droit de l'Université de Genève (UNIGE). Nommé par le recteur de l'UNIGE, Yves Flückiger, sur proposition du conseil participatif de la Faculté de droit, il sera en fonction pour une durée de quatre ans. Ses objectifs: être au service de sa Faculté et soutenir les nouvelles idées, tout en consolidant une Faculté unie dans sa diversité.

La Faculté de droit de l'UNIGE fait référence tant sur le plan national qu'international. Que ce soit en droit bancaire, humanitaire, de l'arbitrage, environnemental, international ou de l'art notamment, elle est active aussi bien sur le plan de la recherche que sur celui de l'enseignement. Bénéficiant de la proximité de nombreuses organisations internationales, ses enseignants et chercheurs sont par ailleurs fortement impliqués dans le développement d'un ordre juridique international et entretiennent des relations soutenues avec des institutions comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou les tribunaux pénaux internationaux (TPI).

« Nous avons la chance d'avoir une Faculté qui bouillonne d'idées et de projets, je vois en ce poste de doyen le moyen de soutenir ces initiatives, de favoriser leur réalisation », explique le professeur Bénédict Foëx. Grâce à la richesse de leurs profils, théoriciens, praticiens, pédagogues et chercheurs apportent tous leur pierre à l'édifice. Il s'agit de consolider ces excellents acquis et d'établir une cohésion entre les différents domaines développés à l'UNIGE. « Il me semble primordial de tenir compte des besoins de chacun, de soutenir de nouveaux projets innovants, tout en renforçant les enseignements de base, sans quoi rien ne serait possible », ajoute le nouveau doyen. Pour l'aider dans cette tâche, il est secondé par les vices-doyens Alexandre Flückiger (professeur de droit public) et Sylvain Marchand (professeur de droit des obligations), qui cumulent ainsi tous deux un deuxième mandat. Le décanat sera complété prochainement par un-e troisième vice-doyen-ne.

Bénédict Foëx a débuté sa carrière à la Faculté de droit de l'UNIGE. Après avoir obtenu sa licence et son doctorat, il prend la mer pendant une année avant d'effectuer son stage d'avocat. Très vite, il s'oriente vers les droits réels, enthousiasmé par l'enseignant de l'époque. « Le droit peut être comparé à un puzzle : au début, vous n'avez que quelques pièces et vous ne percevez pas l'image, mais plus vous avancez, plus les choses prennent forme et cela devient



© UNIGE

Illustration haute définition

Bénédict Foëx, doyen de la Faculté de droit.

passionnant », image-t-il. Après avoir pratiqué le barreau pendant quelques années, il est nommé professeur ordinaire à l'UNIGE en 1995, tout en maintenant une activité de conseil auprès d'une étude. Spécialisé notamment dans le droit des sûretés, il a développé l'enseignement de cette branche, jusqu'alors peu présente dans les cursus académiques en Suisse.

contact

Bénédict Foëx

+41 22 379 84 81

Benedict.Foex@unige.ch

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Service de communication

24 rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 77 17

media@unige.ch

www.unige.ch